

Clôture de compte

Dans le cadre de la compétence « **ordures ménagères** » confiée à la Communauté de Communes du Montbardois par les 33 communes du périmètre communautaire, l'assemblée délibérante a fait le choix de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères depuis 2003.

Cette redevance facturée à chaque foyer prendra en considération :

- Le foyer
- Le nombre de personnes **composant ce foyer**
- Le nombre de levées de votre conteneur « ordures ménagères »

Afin de pouvoir mettre à jour le fichier de la redevance « ordures ménagères », nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce formulaire **le plus rapidement possible**.

Faute de réponse de votre part, votre compte restera ouvert et vous resterez redevable de la redevance.

☐ M ou ☐ Mme

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse complète : N° Rue :

N° étage / n° appart :

Code postal : 21.....

Commune :



.....

Si vous avez déjà un compte « ordures ménagères », merci de nous indiquer à quel nom et à quelle adresse :

.....

Nombre de personnes au foyer :

Type de résidence : ☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Autre :

Adresse de facturation (si différente) :

N° Rue :

N° étage / n° appart :

Code postal : Commune :

Date de départ du logement :

Vous devrez mettre à l'appui un **justificatif de domicile** afin de valider la clôture de votre compte (état des lieux de sortie, attestation de vente,...).

Merci de retourner ce formulaire complété et accompagné des justificatifs au bureau Environnement de la Communauté de Communes ou via le formulaire de contact du site internet : <https://www.cc-montbardois.fr/les-dechets/>